

La virtualisation contextuelle de traits sémantiques : non-actualisation, déléation ou suspension ?¹

Katarzyna Wołowska

Département des Langues Romanes,
Université de Lublin, Pologne
wolowska@kul.lublin.pl

Abstract. The article outlines issues related to virtualization, a semantic interpretation operation, and proposes to distinguish three types of related phenomena: complete lack of actualization of semantic traits, their contextual annulation and their suspension. These phenomena are analyzed from the perspective of a tangible configuration of semantic traits in a given context (sememe-use), with regard to sememes-types determined by discursive norms and/or systemic meanings of lexical units. Most analyses pertained to the phenomenon of seme suspension in context, characteristic particularly of discursive figures based on semantic opposition relationships. Suspension consists of the partial virtualization (neutralization) of semes, thanks to which semes are not annulled on any interpretation level, despite their incompatibility with the context. As a result of the operation discursive phenomena take place, implicating an internal semantic strain, and even contradictions, such as paradoxes or oxymora.

Keywords. textual semantics; interpretation; virtualization; actualization; deletion; suspension; paradox

¹ Article à paraître dans *Études Romanes de Brno* n° 32.2 – *Actualisation et virtualisation*, 2011, C. Cusimano (éd.), Brno, Presses Universitaires de l'université Masaryk.

1. Virtualité, vertuème et virtualisation

La virtualité de traits sémantiques, considérée tantôt comme un critère typologique (sèmes dénotatifs *vs* virtuels, cf. Pottier 1974), tantôt comme une sorte d'effet discursif (résultat d'une neutralisation de sèmes en contexte, cf. p. ex. Eco 1985, Rastier 1987), ne suscite pas de doutes quant à sa pertinence dans l'analyse sémantique, même si sa description n'est ni univoque ni, à plus forte raison, exhaustive. Ce que nous entendons examiner dans le cadre du présent article, situé dans la perspective interprétative de l'analyse du sens, c'est cette seconde acception du virtuel, liée à l'opération de virtualisation contextuelle, et notamment la manière dont un trait sémantique se virtualise dans certains contextes spécifiques.

Dans sa conception de la structure du sémème, *i.e.* du faisceau sémique tel qu'il s'actualise en discours, Pottier (1974 : 29-30) a introduit une classe sémantique singulière, appelée *vertuème*. Cette catégorie de traits sémantiques *virtuels* complète la distinction antérieure (cf. Pottier 1964²) entre le *sémantème*, classe de sèmes spécifiques (distinctifs dans le cadre d'un ensemble lexical donné), et le *classème* incluant les traits génériques (communs à tous les éléments de l'ensemble). Si le sémantème et le classème représentent la structure du sémème du côté de sèmes dénotatifs, définitoires, codifiés dans le lexique, il en va tout autrement des traits virtuels qui, selon la terminologie de Pottier, correspondent à la dimension connotative de la langue, englobant aussi bien les associations habituelles, stables, devenues en quelque sorte systémiques (comme /italianité/ pour le sémème 'pizza') que les connotations purement discursives, qui correspondent à l'actualisation de traits sémantiques dans un contexte particulier.

Dans la théorie de Rastier, développant d'une manière créative les acquis de Pottier, la distinction connotatif / dénotatif se trouve dépassée (cf. 1987 : 42). Grâce à l'élaboration d'une nouvelle conception du sémème et de ses unités constitutives, outre l'opposition fonctionnelle générique / spécifique, Rastier introduit la distinction *inhérent* / *afférent* pour désigner les sèmes relativement stables (définitoires) et ceux qui relèvent de normes socialement attestées ou

² Cf. aussi Greimas (1966) qui, dans sa description de la structure du sémème, propose de distinguer entre le *noyau sémique* (traits sémantiques stables, définitoires) et le *classème* (sèmes « contextuels », responsables de l'établissement d'une isotopie discursive).

qui apparaissent uniquement en contexte. Or, les sèmes afférents ne correspondent pas forcément aux traits traditionnellement considérés comme connotatifs, étant donné que ces derniers font parfois partie de la signification stable de lexèmes, même s'ils ne présentent pas un caractère définitoire. Quant à la notion de virtuel, Rastier l'emploie pour désigner « tous les composants non distinctifs, qu'ils soient obligatoires ou non » (*ibid.* : 44) ; ainsi, « une partie des traits dits connotatifs sont bien des composants virtuels (ce qui n'entraîne d'ailleurs pas que tous les composants virtuels puissent être dits connotatifs) » (*ibid.* : 42). Rastier souligne ainsi que, malgré les apparences, il n'y a pas d'équivalence entre les acceptions des termes d'afférent, de connotatif et de virtuel : « Nous préférons ne pas lier la notion de virtualité à un type de traits. Elle peut susciter quelque confusion, car tous les types de traits sont susceptibles d'être actualisés ou virtualisés » (*ibid.* : 44).

Là, nous arrivons à la notion de virtualisation qui se définit de la manière la plus générale comme « neutralisation d'un sème, en contexte » (*ibid.* : 276). Il s'agit d'une opération interprétative qui consiste à faire disparaître, sous l'effet du contexte, certains traits d'une configuration sémique et, ce qui est très important du point de vue terminologique, elle peut impliquer aussi bien les sèmes inhérents que les traits afférents. Cependant, même si tous les types de sèmes peuvent être soumis à cette opération interprétative, « le critère contextuel l'emporte sur celui qui relève du système fonctionnel de la langue » (*ibid.* : 82), conformément à quoi même un trait afférent socialement normé (p. ex. /faible/ pour le sémème 'femme') peut être virtualisé dans un contexte approprié (p. ex. *une forte femme*).

Or, ce modèle très séduisant, susceptible d'expliquer en termes relativement simples et clairs le mécanisme sémantique des phénomènes discursifs les plus divers, peut s'avérer quelque peu dangereux en ce qui concerne la définition du statut des sèmes. Comme l'affirme Cusimano, « l'inconvénient d'une telle conception est qu'elle fait potentiellement de tous les sèmes des *virtuèmes*, toujours présents en latence » (2009 : 41). Comme le trait virtuel, étant donné son instabilité définitoire³, ne saurait être pourvu de capacité distinctive, Touratier

³ Le comportement discursif de traits virtuels fait penser, toutes proportions gardées, à celui du *e* muet en phonologie : le fonctionnement très spécifique de cette voyelle admet sa « virtualisation » régulière dans la prononciation. Pourtant, la présence latente du *e* muet suppose la possibilité incontestable de son rétablissement dans n'importe quel contexte, ce qui sans doute n'est pas vrai dans le cas de traits sémantiques.

(2000) va jusqu'à douter qu'un tel trait mérite de s'appeler sème. Pour sortir de cette impasse, Cusimano (*cf.* 2009 : 41-42, 48) propose de distinguer entre les sèmes, éléments stables du contenu sémantique, non soumis à la virtualisation, et les traits sémiqes, susceptibles de subir une variation contextuelle⁴. Il développe ensuite, dans le cadre de son intéressant travail sur la polysémie, la conception du composant sémantique appelé *trait sémique d'application* ou *TSA* (*ibid.* : 84-89) dont la particularité consiste en ce qu'il ne relève ni de la langue, ni de la parole, mais de la « parole potentielle » (information sémantique préétablie en vue de l'usage en contexte). Cette conception semble très puissante notamment dans l'explication du phénomène de la pluralité sémantique, mais, même si nous ne la reprenons pas ici, elle nous semble digne d'être approfondie aussi dans toute recherche portant sur des phénomènes sémantiques autres que la polysémie.

Quoi qu'il en soit, vu toutes les difficultés qu'on rencontre à définir la nature du sème « virtuel », il est sûr que cette réalité sémantique présente un caractère complexe, impossible à cerner avec une définition simple, facile et commode. De même, la définition précise des opérations d'actualisation et de virtualisation de sèmes devrait peut-être dépasser son cadre très général et englober une typologie de leurs différentes manifestations, du moins en ce qui concerne la virtualisation qui fait ici l'objet central de notre attention. En fait, ce n'est pas toujours de la même manière qu'un sème « disparaît » et – ce que nous entendons démontrer ici – ce n'est pas toujours qu'il disparaît totalement, même si l'interprétation, qui respecte différentes prescriptions contextuelles, tend à l'éliminer. On pourrait dire, en suggérant une dissimilation sémantique fort intéressante, qu'il y a virtualisation et virtualisation.

2. Sémème-type et sémème -occurrence

Pour décrire le phénomène de la virtualisation, il est avantageux de distinguer entre le sémème-type, groupement relativement stable de sèmes, attesté dans la plupart des contextes, et le sémème-occurrence, actualisé en contexte, étant donné qu'« un morphème ne véhicule pas le même contenu en tout contexte, ni à l'inverse, un contenu différent dans chaque contexte » (Rastier 1987 :

⁴ Pour éviter la complication terminologique qui ne nous semble pas utile dans le cas du sujet que nous traitons ici, nous garderons l'emploi des termes *trait sémique* et *trait sémantique* comme synonymes de *sème*.

71). La fonction discursive des opérations interprétatives d'actualisation et de virtualisation peut se traduire ainsi en termes de modifications apportées au sémème-occurrence par rapport au sémème-type.

Entre la représentation du sémème-type (en langue) et celle du sémème-occurrence (en contexte) interviennent trois types de transformations :

- (i) La conservation : le sémème est identique à lui-même en langue et en contexte.
- (ii) La déletion : un trait inhérent en langue est virtualisé en contexte sous l'effet de normes sociales ou idiolectales.
- (iii) L'insertion : un trait afférent est actualisé en contexte sous l'effet des mêmes normes. Bien entendu, l'insertion et la déletion peuvent être combinées (*ibid.* : 83).

Il est clair que seuls les points (ii) et (iii) correspondent aux opérations dynamiques du processus interprétatif (actualisation et virtualisation de traits) permettant de procéder à une transformation de configurations sémiques, qu'il s'agisse d'une transformation du sémème-type en sémème-occurrence ou du cas inverse. Ce qui nous paraît essentiel, c'est la possibilité d'une combinaison des deux opérations discursives signalées dans le point (iii), vu qu'elle suscite un doute qu'il serait peut-être constructif de lever. Quelles sont en fait les relations réciproques entre les deux opérations interprétatives ? Si elles peuvent intervenir dans la configuration d'un même sémème, peuvent-elles aussi concerner les mêmes sèmes ? Plus précisément, un sème peut-il être actualisé et virtualisé dans un même contexte ? Ces questions, bien qu'elles puissent paraître quelque peu oiseuses, nous semblent susceptibles de constituer un point de départ intéressant pour une réflexion plus approfondie sur la nature de l'opération interprétative appelée virtualisation. Bien entendu, vu la portée et la complexité d'une telle réflexion, celle-ci ne saurait être développée dans le cadre du présent article ; aussi allons-nous signaler seulement de manière succincte et peut-être insuffisamment ordonnée, quelques points qui nous semblent particulièrement intéressants. Les analyses que nous proposons dans la dernière partie de notre texte ont pour but d'illustrer le phénomène, lié au concept de virtualisation sémantique, que nous considérons comme le plus frappant, à savoir la suspension sémique.

3. Non-actualisation, délétion et suspension

Qu'est-ce que « virtualiser » veut donc dire au juste ? Comment définir le concept de virtualisation (et de virtualité comme nature de sèmes virtuels) d'une manière suffisamment précise ? En vue d'une systématisation passablement homogène, essayons de passer en revue et d'analyser un peu plus en détails quelques termes utilisés en relation avec cette notion par Rastier :

non-actualisation	« le contexte peut aussi déterminer la non-actualisation d'un trait » (1987 : 81).
neutralisation	« virtualisation : neutralisation d'un sème, en contexte » (<i>ibid.</i> : 276).
annulation	« quel est alors le statut de /sexe féminin/ ? Plutôt que neutralisé ou annulé, nous dirons qu'il est <i>virtualisé</i> . Il demeure dans ce que Saussure appelait la mémoire associative » (<i>ibid.</i> : 81).
délétion	« La délétion : un trait inhérent en langue est virtualisé en contexte sous l'effet de normes sociales ou idiolectales » (<i>ibid.</i> : 83).

Déjà au premier coup d'œil, certaines différences se profilent, différences qui peuvent se révéler fondamentales. En fait, si les termes *annulation* et *délétion* veulent dire à peu près la même chose, les lexèmes *délétion*, *non-actualisation* et *neutralisation* présentent chacun de notables nuances de signification. Certes, si l'on considère ces appellations d'une manière vague, on peut les assimiler assez facilement et traiter comme synonymes de *virtualisation*. Cependant, si l'on les soumet à une analyse plus approfondie, on en vient à distinguer entre trois phénomènes sémantiques qui non seulement correspondent potentiellement aux trois termes (ou groupes de termes), mais qui semblent aussi fonctionner dans la pratique du discours.

Arrêtons-nous ainsi pour un court instant sur les définitions lexicographiques (source : *Le Grand Robert*) des termes susceptibles d'entrer en ligne de compte dans l'explication de la notion de virtualisation :

annulation : (cour.) action d'annuler, de supprimer en rendant nul.

<i>délétion</i> :	(<i>biol.</i>) double rupture d'un chromosome avec perte d'un élément, constituant une cause de mutation ; perte (de cet élément).
<i>neutralisation</i> :	fait de neutraliser : 1. (<i>cour.</i>) empêcher d'agir, par une action contraire qui tend à annuler les efforts ou les effets ; rendre inoffensif. 2. (<i>cour.</i> en parlant d'une couleur) annuler, amortir l'effet de (une autre couleur). 3. (<i>ling.</i>) provoquer la disparition de (une opposition entre deux phonèmes).
<i>non-actualisation</i> :	négation + actualisation : 1. (<i>philos.</i>) passage de la puissance à l'acte, passage de l'état virtuel à l'état réel. 2. <i>ling.</i> (<i>angl. actualization</i> , de <i>actual</i> « réel ») opération propre au discours, par laquelle une unité de la langue (code) est insérée dans un discours (message) particulier.

Si l'on transpose les éléments pertinents de ces définitions sur le terrain sémantique, on en viendrait à relever des nuances fort importantes, pour ne pas dire capitales. L'annulation d'un sème consisterait ainsi en son annihilation, en sa suppression totale en contexte dans le sémème-occurrence par rapport au sémème-type. Quant à la délétion, dans son acception sémantique, ce terme plus spécialisé emprunté au domaine de la biologie garde de sa définition lexicographique seulement le trait /perte/ : on y voit facilement l'analogie entre le phénomène biologique de délétion et le sémème-type qui perd certains de ses traits au moment d'être discursivement actualisé comme sémème-occurrence. L'idée est donc identique à celle d'annulation, ce qui, dans le contexte de la virtualisation de sèmes, nous permet de considérer ces deux termes comme de parfaits synonymes.

Ce qu'il importe de souligner, c'est que, logiquement, on ne peut annuler que ce qui existe ; suivant cette idée, les traits appartenant au sémème-type, aussi bien inhérents qu'afférents, présenteraient ainsi, du point de vue de l'interprétation, un caractère actuel, non seulement potentiel. Cela veut dire que l'annulation (la délétion) contextuelle de certains sèmes devrait inclure, du moins à un certain degré, la référence au système en tant que « code » plus ou moins stable, lequel transparaîtrait pourtant dans le processus interprétatif sous la forme du sémème-type, régi par les normes discursives et considéré comme

une sorte de modèle pour la configuration sémique du sémème-occurrence. On pourrait situer ainsi les sèmes virtuels annulés dans l'espace de la parole potentielle dont parle Cusimano en définissant ses TSA (2009 : 83-84). Quoi qu'il en soit, admettons pour l'instant, en simplifiant les choses et en retenant pour les raisons de commodité la terminologie plus traditionnelle, que la déletion concerne les sèmes qui s'affirment dans l'usage normatif d'un lexème (sémème-type) et disparaissent dans le sémème-occurrence.

Par quoi la déletion différencierait-elle alors de la non-actualisation ? La définition de l'actualisation (« opération interprétative permettant d'identifier un sème en contexte », Rastier 1987 : 273) indique qu'il s'agit là d'un phénomène bien décrit en linguistique depuis Saussure (1916) et Jakobson (1963) : passage du système à l'usage, de la langue à la parole, du code au message, de l'état passif à l'état actif, du potentiel au réel, du virtuel à l'actuel... On admet généralement que l'opération inverse est la virtualisation. Or, cette distinction s'avère trop peu claire du moment où l'on se pose la question de savoir si la virtualisation de traits sémantiques consiste en leur non-actualisation (non-apparition) ou plutôt en leur disparition en contexte. De même, il faudrait établir d'une manière univoque ce que veut dire au juste l'expression « disparition en contexte » du moment où elle se trouve utilisée par rapport aux sèmes dits virtualisés, et par quoi elle s'oppose, s'il y a là une différence quelconque, à la « non-apparition » de ceux-ci en discours. Il nous semble en fait que la non-actualisation, terme qu'il est justifié d'entendre spontanément comme négation de l'actualisation, ne doit pas être considérée comme l'équivalent (terme synonymique) de la virtualisation. On pourrait même aller plus loin : elle ne doit pas être considérée comme une opération interprétative, mais plutôt comme une absence d'opération là où l'actualisation est théoriquement possible. Contrairement à la déletion, qui consiste à opérer activement une disparition contextuelle de certains traits du sémème-occurrence par rapport au sémème-type, la non-actualisation apparaît comme un phénomène passif qui ne dépasse pas la limite du potentiel en système⁵. Si l'on suit cette logique, un sème non-actualisé ne serait ni un élément du sémème-type, puisque ce dernier n'est même pas défini et reste potentiel, ni *a fortiori* un élément du sémème-occurrence, mais un

⁵ Cela voudrait dire qu'il n'entre pas dans l'espace du potentiel de la parole, ne correspond à aucune norme d'usage, mais fait partie d'une configuration sémique hypothétique du lexème, configuration qui peut-être ne sera jamais réalisée, tout en restant théoriquement possible.

trait sémantique seulement possible, dont la pertinence éventuelle, même au niveau du sémème-type, reste à vérifier.

Une remarque s'impose ici au sujet du sémème-type et de son statut. Le terme de sémème présuppose une sorte d'actualisation de traits, même si, dans le cas du sémème-type, il s'agit d'une actualisation typique, abstraite. Celui-là se définit à partir de l'analyse de plusieurs sémèmes-occurrences soumis à l'opération d'abstraction de leurs constituants communs pour déterminer une configuration sémique modèle. Cette abstraction peut être entendue comme « virtualisation » au sens propre, consistant à remonter du discours en acte (communication produite dans un *ego-hic-nunc* unique et précis) au discours en puissance (qui correspond à des normes d'usage, au « potentiel de la parole »). Quoi qu'il en soit, soulignons-le, il s'agit toujours de la dimension discursive. Le sémème-type n'est pas en effet un lexème, mais il constitue une configuration sémique reflétant une norme d'usage du lexème, c'est-à-dire son état actuel, réel, et non pas seulement potentiel (en système). Bien entendu, « rien ne peut être représenté en langue qui n'ait auparavant été décrit en contexte. La compétence linguistique est une évidence empirique » (Rastier 1987 : 62), et le lexème lui-même résulte d'une sorte d'abstraction (« ce que les linguistes appellent la langue n'est qu'une reconstruction abstraite, un modèle hypothétique », *ibid.*), mais c'est là une abstraction plus avancée, plus globale, allant jusqu'à l'effacement de son origine discursive. Le lexème apparaît ainsi comme une reconstruction des occurrences d'usage devenue passive, alors que le sémème-type serait une reconstruction restée active, qui ne dépasse pas les limites du discours. Si « ce sont principalement des normes socialisées qui clôturent les possibilités ouvertes par le système fonctionnel de la langue, y compris les conventions référentielles » (*ibid.*), le sémème-type qui résulte de la mise en œuvre de ces normes, semble en quelque sens une réalité linguistique essentielle, située entre le potentiel de la langue (lexique), trop abstrait et trop hypothétique, et l'actuel de l'usage (sémème-occurrence), trop concret et trop spécifique⁶.

Ainsi, à la lumière de ce qui a été dit, la différence entre la déletion et la non-actualisation, dans les acceptions que nous proposons pour ces concepts, devient dès lors relativement facile à saisir.

Le sème non-actualisé relève du système fonctionnel de la langue : il apparaît comme un constituant du contenu sémantique d'un lexème et n'existe qu'à l'état potentiel en système. Cela veut dire

⁶ Cf. Cusimano (2008 : 83-84) sur la parole potentielle.

que son actualisation est théoriquement possible, mais ne se trouve pas confirmée par des normes d'usage (la raison de cette non-confirmation restera à expliquer). Par conséquent, ce type de sème n'apparaît pas en contexte, qu'il s'agisse d'un contexte typique ou concret, c'est-à-dire il ne se manifeste aucunement en discours, ni comme partie d'une configuration sémique attestée sous forme de sémème-type, ni comme élément d'un sémème-occurrence. Par exemple, le lexème *mariage* peut intégrer théoriquement le sème /temporaire/ : vu qu'il s'agit là d'une sorte de contrat, ce trait sémantique doit être considéré comme tout à fait logique à côté du sème alternatif /à vie/. Cependant, dans la plupart des contextes, ce sème ne s'actualise pas (bien qu'il reste potentiel), le mariage s'associant normalement à une union durable, par principe indissociable. Bien entendu, comme tout trait sémantique, il a la capacité de s'actualiser dans un sémème-occurrence concret sous forme de sème afférent, mais dans la plupart des cas, il restera « hiberné » en système en tant que sème non-actualisé, purement potentiel pour *mariage*, et ne sortira pas de son état statique. La non-actualisation, répétons-le, n'est donc pas à considérer comme une opération interprétative, mais ce terme correspondrait plutôt à l'absence de toute opération, quoique les conditions de l'actualisation soient théoriquement remplies.

Le sème annulé (soumis à la déletion contextuelle) relèverait en revanche de la dimension discursive : présent dans le sémème-type, c'est-à-dire attesté dans la plupart des contextes où le lexème donné se trouve employé, il disparaît dans le sémème-occurrence, mais son absence, du fait que la déletion s'opère sans qu'on sorte du cadre discursif, est une absence « qui brille », une absence perçue et reconnue comme telle dans l'interprétation. Un exemple typique de ce mécanisme sémantico-discursif réside dans les parcours tropiques dont le plus emblématique est celui de la métaphore. Ainsi, dans l'énoncé de type *Jean est un lion*, le sujet interprétant, suivant les prémisses contextuelles, recourra d'une manière spontanée à l'opération de déletion pour supprimer, dans le sémème-occurrence 'lion', entre autres le trait /animal/ (présent dans le sémème-type), en le remplaçant par le sème /humain/ imposé par le contexte⁷.

La différence entre la non-actualisation et la déletion sémique se laisserait expliquer ainsi, *per analogiam*, en termes de la distinction

⁷ Bien entendu, la déletion ne fait qu'une partie du parcours tropique : elle doit s'accompagner de l'actualisation d'au moins un sème afférent (cf. Rastier 1994). Normalement, dans la métaphore, la déletion opère sur la plupart des sèmes inhérents, même si, théoriquement, la disparition d'un seul suffit déjà pour réaliser le trope.

entre le potentiel en système, qui est purement théorique et ne renvoie pas à la pratique discursive, et le potentiel en discours qui suppose un renvoi à l'usage, représenté par la configuration typique (sémème-type)⁸. Aussi bien dans le cas de la non-actualisation que dans celui de la délétion, l'effet final, c'est l'absence d'un trait, mais les façons dont cette absence s'affirme diffèrent de manière importante : si la délétion d'un sème est une sorte d'opération interprétative (annulation de ce sème dans le sémème-occurrence par rapport au sémème-type), la non-actualisation constitue tout au plus un phénomène passif et non pas une opération, elle est donc perceptible seulement au cours d'une réflexion approfondie sur la langue considérée comme « une reconstruction abstraite, un modèle hypothétique »⁹.

Le dernier terme qui nous reste à analyser, essentiel pour la description de la virtualisation sémique puisqu'il fait partie de sa définition, c'est la *neutralisation*. À considérer différentes acceptions de ce terme, qu'elles soient courantes ou spécialisées, on en vient à constater qu'il s'agit là toujours d'une opération, c'est-à-dire d'un processus actif et conscient, consistant à faire disparaître quelque chose ou, du moins, à l'affaiblir, à en amortir l'effet. En fait, c'est cette dernière nuance qui nous paraît particulièrement pertinente dans le contexte de la virtualisation de traits sémantiques, vu que la disparition d'un sème dans le sémème-occurrence (suite à l'opération interprétative de délétion) ne saurait correspondre parfaitement à la portée sémantique du lexème *neutralisation*, celui-ci pouvant désigner une démarche beaucoup moins radicale. Or, comme le terme en question risque de paraître trop vague et ambigu dans le contexte linguistique, nous lui préférons ici celui de *suspension* qui, à notre avis, rend mieux l'idée que nous voulons lui attribuer, celle de neutraliser un sème au sens d'affaiblir son effet ou, en adoptant – au figuré – l'acception militaire, de le rendre « inoffensif » en contexte. Qu'est-ce à dire ? La suspension d'un sème consisterait, le plus

⁸ Ce potentiel en discours, on pourrait le qualifier de réel, vu qu'il se trouve abstrait à partir d'une suite de réalisations effectives du lexème donné. Cependant, ce terme étant à notre sens trop vague et trop ambigu, nous préférons distinguer entre le potentiel en système (ou en langue), représenté par le lexème, et le potentiel en discours, représenté par le sémème-type.

⁹ On peut mesurer si l'interprétation de certains faits de langue (telles catachrèses ou collocations qui, vu leur caractère figé voire sclérosé, se situent entre le système de la langue et le discours), s'appuie sur la délétion de sèmes ou plutôt sur la non-actualisation de ceux-ci en contexte. Sans doute s'agit-il là d'une sorte de continuum qu'il serait très intéressant de systématiser à travers des analyses d'exemples nuancées.

généralement, en son annulation partielle, impliquant une actualisation préalable pour un laps de temps extrêmement court, suffisant néanmoins pour attester ce sème en contexte. Le sème suspendu, présent dans le sémème-type, s'actualise dans le sémème-occurrence dans un premier mouvement de l'interprétation qui se fonde sur certaines prémisses contextuelles (p. ex. de nature grammaticale), mais, face à des obstacles de nature sémantique, forçant à abandonner cette première version de l'interprétation et à la rectifier de sorte qu'elle devienne contextuellement correcte, il se trouve supprimé de la configuration définitive du sémème-occurrence. Cette suppression ne saurait pourtant être totale : étant donné ce premier intervalle interprétatif où le sème donné s'est actualisé (même si c'est d'une façon perçue ensuite comme erronée), sa disparition dans la version rectifiée de l'interprétation garde une trace ineffaçable de sa présence. Or, cette présence implicite, « virtuelle », du sème suspendu n'est pas superflue ou aléatoire, mais elle fait partie intégrante de l'interprétation, l'effet de son actualisation-suspension étant prévu, en quelque sorte « programmé ».

Le mécanisme de la suspension trouve une illustration claire dans l'interprétation de certaines figures discursives, fondées sur l'actualisation d'une opposition sémantique forte, telles que le paradoxe ou sa forme plus condensée appelée traditionnellement oxymore. Par exemple, dans le célèbre vers de Corneille *cette obscure clarté qui tombe des étoiles*, comportant la structure paradoxale *obscur clarté*, le sème inhérent /non-clair/, fondamental dans le sémème-type 'obscur', s'actualise bel et bien pour un moment avant de disparaître sous l'influence du sémème 'clarté' qui apporte au contexte le trait sémantique contraire /clair/. Cependant, la disparition du sème /non-clair/ n'est que partielle, contrairement à celle qui résulte de la délétion sémique dans un parcours métaphorique. Bien que le sème suspendu dans la structure de l'oxymore soit soumis à une virtualisation contextuelle au sein de la configuration définitive du sémème-occurrence, son « absence » n'est qu'apparente. Il s'agit là plutôt d'une présence marginalisée, mise entre parenthèses, qui, d'un côté, soutient dans l'énoncé la tension sémantique propre aux paradoxes (irréductible à zéro quels que soient les efforts interprétatifs engagés), et de l'autre, contamine légèrement le sémème voisin 'clarté' pour l'assimiler et, par là, faciliter l'interprétation (*clarté discrète, éclipse*). Or cette contamination nous semble résulter d'une sorte de consensus entre l'actualisation et la virtualisation du sème /non-clair/, consensus qui paraît en fait constitutif de ce type complexe de figure du discours : d'une part, comme le sème en question fait partie de l'opposition sémantique

fondatrice de l'oxymore, il serait impossible de percevoir ce dernier sans l'actualisation (temporaire) de ce trait, d'autre part pourtant, vu la tendance naturelle de l'esprit humain à donner une explication plausible à toute contradiction, le sème /non-clair/ doit se virtualiser dans l'interprétation. Comme ce procédé ne consiste pas en une annulation du sème, mais en sa neutralisation partielle (ce qui l'empêche de disparaître sans trace), nous considérons pourtant la suspension sémique comme un type particulier de l'opération interprétative de virtualisation, même si, en fait, il s'agirait là plutôt d'une combinaison particulière actualisation-virtualisation. Ce qu'il est important de souligner, c'est que cette opération se trouve organisée suivant un ordre logico-temporel de nature bien spécifique, qui, d'un côté, admet théoriquement une successivité (étape 1 : actualisation, étape 2 : virtualisation), mais, de l'autre, la met en cause et bascule vers la simultanéité, étant donné que ni l'actualisation, ni la virtualisation ne sont ici totales, mais s'interpénètrent et se contrebalancent en discours pour produire l'effet escompté.

4. La suspension sémique : quelques analyses

En ce qui concerne les manifestations discursives de la suspension sémique, telle qu'elle vient d'être définie, ce sont notamment les phénomènes basés sur des oppositions discursives fortes (paradoxe, oxymore, contradiction, etc.) qui, comme nous l'avons signalé, constituent le noyau de cette catégorie. Peut-être pourrait-on y inclure aussi d'autres types de « figures », fondées cette fois-ci sur des tensions (oppositions) entre le discours et le contexte extralinguistique, telles que l'ironie situationnelle et l'hypocorisme¹⁰, mais cela appellerait des analyses plus approfondies qui dépassent largement le cadre de cette étude. Ainsi, pour illustrer ce type particulier de virtualisation sémique qu'est la suspension sémique, nous nous bornerons à l'analyse de quelques exemples d'énoncés « contradictoires », paradoxaux, où, tout comme dans le vers de Corneille cité ci-dessus, l'opposition sémantique, renforcée discursivement par la jonction des éléments opposés au niveau des relations morphosyntaxiques, fait obstacle à l'interprétation par le fait

¹⁰ L'hypocorisme est une figure qui, semblablement à l'ironie, renverse les évaluations, mais toujours vers un sens positif. Selon Morier (1981), l'exemple le plus typique de l'hypocorisme est celui du discours amoureux où la femme appelle son bien-aimé avec tendresse « bandit » ou « youyou ».

de garder un équilibre délicat entre, pour le dire ainsi, l'état actualisé et l'état virtualisé de sèmes pertinents. Considérons les cinq exemples suivants :

- (1) Entends ce bruit fin qui est continu, et qui est le silence (Valéry 2002 : 949).
- (2) Un affreux soleil noir d'où rayonne la nuit! (Hugo, cité par Morier 1961 : 829).
- (3) Nos préparatifs et le passage de ma vieille tante avaient fait rire aux éclats la folâtre dévote: mais, dès que je me fus emparé d'elle, par une adroite gaucherie, nos bras s'enlacèrent mutuellement (Laclos 1960 : 45, Lettre VI).
- (4) L'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes, qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent en cette même ignorance d'où ils étaient partis ; mais c'est une ignorance savante qui se connaît (Pascal 1995 : 122).
- (5) L'horreur d'un accident qu'on découvre sur sa route provient de ce qu'il est de la vitesse immobile, un cri changé en silence (et non pas du silence après un cri) (Cocteau 1962 : 12).

Comme on peut l'observer facilement, il s'agit là de différentes occurrences d'un même mécanisme sémantico-discursif que nous avons décrit (*cf.* Wołowska 2008) sous le nom du paradoxe de langue, catégorie générale englobant non seulement le phénomène défini traditionnellement comme paradoxe, mais aussi toutes sortes de contradictions et d'oxymores. De la manière la plus générale, on dira qu'il y a paradoxe si deux conditions sont remplies : (i) on repère dans un syntagme (énoncé, segment de texte) deux éléments sémantiques opposés, (ii) ceux-ci entrent dans la relation de jonction discursive à travers des structures appropriées observables au niveau morphosyntaxique. Quant à la nature de ces éléments opposés, nous admettons qu'ils appartiennent au niveau micro-sémantique, c'est-à-dire qu'ils sont des sèmes. En effet, les critères de repérage des oppositions sémantiques au niveau lexical, que celles-ci soient fondées sur l'antonymie lexicale (ex. *grand – petit, beau – laid*) ou sur la négation (ex. *possible – impossible, voir – ne pas voir*), ne suffisent pas à décrire toutes les occurrences du phénomène en question : certaines oppositions ne sont perceptibles qu'au niveau sémique. Pour ce qui est de la jonction des sèmes opposés, elle se trouve assurée du moment où les sémèmes

comportant ces sèmes (appelons-les A et B) entrent dans une relation syntaxique appropriée (de type *A est B*, *X est à la fois A et B*, *A [qual] B*, etc., ex. *les riches sont pauvres*, *cet homme est à la fois présent et absent*, *un jeune vieillard*). Pourtant, vu que l'énoncé ainsi construit présente un sens inacceptable au premier coup d'œil, le sujet interprétant cherche spontanément à l'expliquer, à trouver une interprétation « doxale ». Pour le faire, il procède à une neutralisation de l'opposition sémique repérée, en recourant soit à une dissimilation sémantique des sèmes pertinents, soit à leur assimilation contextuelle, soit encore à l'interprétation tropique (métaphorique, hyperbolique ou ironique) de l'un de ces sèmes. Or, en décrivant ce mécanisme de neutralisation, nous avons concentré toute notre attention sur le phénomène de l'actualisation, par afférence contextuelle, de traits sémantiques supplémentaires (que nous avons appelés *sèmes neutralisateurs*)¹¹, en faisant un peu rapidement l'économie des sèmes opposés qui, une fois actualisées pour produire l'effet du paradoxe, laissent en quelque sorte place aux sèmes neutralisateurs, dont l'apparition à la deuxième étape de l'interprétation devient fondamentale pour la construction définitive du sens. Cependant, il importe de voir ce que deviennent alors les constituants même de l'opposition sémantique : sont-ils toujours repérables dans la configuration du sème ou bien subissent-ils une virtualisation contextuelle ? Nous avons déjà répondu à cette question : les sèmes opposés, actualisés à la première étape de l'interprétation d'un énoncé paradoxal, se trouvent ensuite suspendus, *i.e.* virtualisés partiellement, mis entre parenthèses sans néanmoins disparaître totalement. Certes, la présence de sèmes afférents neutralisants (dissimilateurs, assimilateurs ou faisant partie d'un parcours tropique) détourne l'attention du sujet interprétant de la « contradiction » perçue, en contribuant ainsi à une sorte d'effacement discursif (virtualisation) de l'opposition sémique, pourtant, celle-ci garde en même temps son caractère actuel, et c'est justement grâce à cette suspension que le paradoxe, même expliqué et « résolu », reste toujours perceptible.

Revenons aux exemples cités. Dans l'énoncé (1), qui comporte une construction contradictoire *ce bruit [...] qui est le silence*, le paradoxe se fonde sur l'opposition-jonction établie entre les sèmes /sonore/ vs

¹¹ Par exemple, dans l'énoncé *Cet homme est à la fois présent et absent*, l'opposition sémantique /être là/ vs /non être là/ (traits actualisés respectivement dans les sèmes 'présent' et 'absent') sera neutralisée par dissimilation sémantique grâce à l'actualisation de sèmes neutralisateurs /corporel/ vs /spirituel/. Dès lors, l'énoncé s'interprétera d'une manière tout à fait acceptable (doxale) comme : *Cet homme est présent par son corps, mais son esprit est ailleurs*. Pour d'autres exemples, illustrant différents procédés de la neutralisation de paradoxes, cf. Wolowska (2008).

/non sonore/ appartenant respectivement aux sémèmes 'bruit' et 'silence'. Cette opposition se trouve neutralisée grâce à l'apparition, dans la configuration du sémème 'bruit', du trait sémantique afférent /apparent/ à fonction neutralisatrice : il s'agit là en effet d'un silence absolu, écrasant, qui va jusqu'à résonner aux oreilles, à tel point qu'il ressemble à un bruit monotone et continu. Le résultat de cette afférence, observable au niveau des sèmes oppositifs, c'est la suspension sémique qui fonctionne comme une sorte de cercle vicieux : sous l'effet du trait neutralisateur /apparent/, le sémème 'bruit' semble perdre son sème pertinent /sonore/ ; en même temps, le sémème 'silence', lui aussi, voit son sème /non sonore/ s'effacer partiellement sous l'influence contextuelle du sémème 'bruit'. S'il est en effet difficile de décider lequel des deux sèmes sera soumis ici à l'opération de virtualisation et lequel des deux sera gardé pour que l'opposition sémantique disparaisse dans l'interprétation, c'est que, finalement, aucun des sèmes constitutifs de cette opposition ne se virtualise totalement, les deux étant laissés en suspension, grâce à quoi l'opposition, fondatrice du paradoxe contenu dans l'énoncé, restera toujours actuelle.

L'exemple (2), relevant du discours poétique où le recours aux constructions paradoxales est bien typique et fréquent, comporte une occurrence redoublée du mécanisme qui nous intéresse, contenue dans le syntagme *soleil noir d'où rayonne la nuit*. L'explication plausible du sens de ce vers semble ici, de notre point de vue, une question de moindre importance, vu que ce type de tension sémantique est une sorte de norme dans la poésie ; ce qui est important en revanche, c'est le fait que cette tension s'appuie justement sur le procédé de suspension sémique. Celle-ci implique le trait /clair/ qui, actualisé dans le sémème 'soleil', se trouve tout de suite mis en cause par la présence du sème opposé /non-clair/ du sémème 'noir' faisant partie du contexte direct de 'soleil'. La virtualisation du sème /clair/ sous l'effet de ce contexte n'est pourtant pas totale : l'effet de suspension est renforcé par l'actualisation du même trait dans le sémème 'rayonne' (contexte *soleil rayonne*). Cette seconde occurrence du sème /clair/, qui elle-même subit une suspension contextuelle, assure ainsi à ce trait le statut de sème isotopant, ce qui empêche sa virtualisation totale. Imposée de cette manière, la suspension sémique contribue à établir, dans le syntagme analysé, un certain équilibre sémantique entre deux paires de sémèmes comportant des sèmes opposés ('soleil' et 'rayonne' vs 'noir' et 'nuit'), phénomène souvent souhaité dans les textes poétiques.

Dans la séquence (3), venant d'un discours romanesque, la « contradiction » apparaît dans le syntagme *adroite gaucherie*,

correspondant parfaitement à la structure typique de l'oxymore. Les deux sémèmes comportent respectivement les sèmes opposés /habile/ *vs* /non-habile/, /positif/ *vs* /négatif/, ce qui exige, pour satisfaire à la célèbre loi de non-contradiction intuitivement respectée par tout utilisateur de la langue, que l'opposition soit neutralisée dans l'interprétation. Pour le faire, le sujet interprétant recourra spontanément au contexte de la séquence (ainsi qu'à la totalité du contexte textuel et intertextuel) pour y chercher des consignes permettant d'actualiser par afférence des traits sémantiques à fonction neutralisatrice. L'actualisation de traits afférents /vrai/ *vs* /apparent/ respectivement dans les sémèmes 'adroite' et 'gaucherie' suffit déjà à obtenir l'effet escompté : la prétendue gaucherie du locuteur n'est qu'apparente, puisque feinte, et constitue en réalité un moyen adroit d'embrasser une femme. Il est quand même intéressant d'établir ce qui se passe, à cette étape de l'interprétation, avec les traits opposés dont l'actualisation fonde le paradoxe. Il serait logique que, pour annuler la contradiction, l'un des sèmes de chaque paire oppositive soit virtualisé. Or cela n'arrive pas, puisque l'effet de la tension sémantique propre à la structure d'oxymore ne disparaît pas dans l'interprétation, bien que la contradiction soit résolue (expliquée) : cela résulte de la suspension du sème inhérent /non-habile/ dans le sémème 'gaucherie'. En fait, la gaucherie du locuteur, même feinte et faisant par là office de suprême habileté, garde de toute façon les propriétés physiques d'une véritable gaucherie, ce qui empêche la virtualisation du sème en question et, conséquemment, la neutralisation totale du paradoxe. Ce qui est ici fondamental, c'est le renversement évaluatif, typique de ce phénomène discursif, impliquant les traits évaluatifs /positif/ *vs* /négatif/, eux aussi formant une paire oppositive pertinente : le sème /négatif/ présent dans le sémème-type 'gaucherie' et actualisé en discours à la première étape de l'interprétation, se virtualise complètement, *i.e.* subit une déletion, dans le sémème-occurrence pour être ensuite remplacé par le trait afférent /positif/. Comme l'interprétation retient le sème /positif/ du sémème 'adroite' (ce sème, présent dans le sémème-type, se trouve contextuellement confirmé dans le sémème-occurrence), les deux éléments du syntagme *adroite gaucherie* s'assimilent en discours au niveau évaluatif, ce qui renforce l'explication doxale de cet oxymore.

Le paradoxe qui s'observe dans l'exemple (4), présent dans le syntagme *ignorance savante* (avec son contexte immédiat *qui se connaît*), se fonde sur l'opposition entre les sèmes /non-savoir/ *vs* /savoir/, /négatif/ *vs* /positif/ qui font partie de la configuration des sémèmes-types respectifs et qui s'actualisent aussi dans le sémème-occurrence à la première étape de l'interprétation. On est tenté de voir

ici un parcours interprétatif analogue à celui de l'exemple précédent, c'est-à-dire la suspension du sème /non-savoir/ dans 'ignorance' et l'assimilation des traits évaluatifs suite à la virtualisation du sème /négatif/. Rien de tel ne se passe pourtant ici : malgré le contexte, ni le sème /non-savoir/ dans 'ignorance', ni /savoir/ dans 'savante' ne se virtualisent (ni même ne se suspendent), mais ils restent actuels dans le sémème-occurrence dans toute la phase d'interprétation (ignorance reste ignorance, même si elle est consciente d'elle-même)¹². En revanche, un phénomène curieux s'observe au niveau des traits évaluatifs : apparemment, il s'y opère une assimilation contextuelle des deux sémèmes grâce à la virtualisation du sème /négatif/ et l'actualisation du trait /positif/ dans 'ignorance' ('savante' comportant déjà le trait /positif/ discursivement validé), mais si l'on envisage soigneusement la totalité du contexte, on verra qu'il s'agit là d'une opération beaucoup plus compliquée. En fait, le sème /négatif/ du sémème 'ignorance' ne se virtualise pas totalement, mais il se trouve suspendu sous l'effet du sémème voisin 'savante' et du contexte *qui se connaît* ; en même temps, le contexte immédiat suggère effectivement l'actualisation du sème opposé /positif/ dans le même sémème, mais la substitution de l'un à l'autre ne se réalise pas, et les deux traits, maintenus dans cet équilibre précaire propre au phénomène de la suspension sémique, se disputent la place – s'il est permis d'utiliser ici cette expression métaphorique – dans la configuration du sémème-occurrence.

Dans l'exemple (5) enfin, la structure qui nous intéressera s'enferme dans les limites du syntagme *vitesse immobile*, même si le contexte immédiat *un cri changé en silence* la redouble en quelque sorte : l'opposition *cri – silence* se laisse interpréter grâce à une dissimilation temporelle suggérée par le sémantisme du verbe *changer* (cri qui devient un silence), ainsi qu'à l'actualisation d'autres traits neutralisants, comme /tragique/, /désespoir/, /intensité/, etc. dans 'silence' (un silence tellement tragique qu'il ressemble à un cri). Nous nous concentrerons sur l'analyse du syntagme *vitesse immobile* qui correspond à la structure classique de l'oxymore (la tension sémantique y est plus forte) : l'opposition-jonction sémique concerne ici les traits inhérents

¹² Bien entendu, le trait /savoir/ aura ici un caractère restrictif, déterminé par l'apparition du sème afférent /autoréférentiel/ (le seul savoir propre à cette ignorance est qu'elle se connaît elle-même), cependant, vu que le sème est une unité minimale et autonome du contenu (indépendante de l'actualisation d'autres traits), il est nécessaire d'admettre que /savoir/ s'actualise bel et bien dans ce contexte et reste actuel malgré les restrictions imposées dans l'interprétation à travers l'actualisation de tel ou tel sème afférent neutralisant.

/mouvement/ *vs* /non-mouvement/, /dynamique/ *vs* /statique/ actualisés respectivement dans les sèmes 'vitesse' et 'immobile'. Le paradoxe se laisse neutraliser ici grâce à la même dissimulation (notamment temporelle) que dans le cas du *cri changé en silence* (l'objet en vitesse /Temps₁/ s'immobilise après l'accident /Temps₂/ et cette immobilité garde le souvenir de la vitesse qui l'a provoquée), sans perdre cependant son effet de tension sémantique. Celle-ci est due, comme dans les exemples précédents, à la suspension discursive des sèmes /mouvement/ et /dynamique/ dans la configuration du sème 'vitesse' : leur virtualisation n'est que partielle, ce qui assure un équilibre discursif entre les sèmes opposés (et entre les sèmes qui les comportent), transposable à l'interprétation définitive du syntagme : l'immobilité qui règne après un accident garde le souvenir de la vitesse, de son dynamisme, elle est marquée par cette vitesse qui l'a précédée et qui l'a provoquée, ce qui augmente son caractère tragique (*cf.* le contexte de la séquence : *l'horreur d'un accident qu'on découvre sur sa route provient de...*).

5. Conclusion

La suspension sémique, telle que nous venons de la décrire¹³, semble s'inscrire pertinemment dans la logique du mécanisme (ou phénomène) sémantico-discursif appelé tantôt *neutralisation*, tantôt *virtualisation*, qui implique des unités sémantiques de caractère bien spécifique, à savoir les traits virtuels (annulés, neutralisés, potentiels...). Ces traits se distinguent des sèmes actualisés par le fait qu'ils sont absents de la configuration définitive du sème-occurrence, mais leur absence nous semble présenter des nuances et des degrés différents. La suspension serait à considérer comme une extrémité de cette échelle scalaire implicite, comme son pôle situé nettement du côté du discours, et elle se réaliserait notamment dans le contexte des figures du discours fondées sur l'opposition-jonction de sèmes pertinents. A la lumière des analyses effectuées ci-dessus et en simplifiant quelque peu les choses, nous appellerons ce phénomène *virtualisation partielle*, puisque les sèmes suspendus ne disparaissent pas totalement du sème-occurrence à l'ultime étape de l'interprétation, mais ils gardent une trace explicite de leur actualisation préalable. Cette actualisation, contestable

¹³ Nous sommes parfaitement consciente du fait que la description de la suspension sémique présentée ici n'est ni suffisamment systématique, ni exhaustive : la recherche, fondée plus largement sur des corpus diversifiées, est toujours à continuer.

à cause de la « contradiction sémantique » qu'elle suscite, se trouve mise en cause dans l'interprétation (jugée insatisfaisante tant que la contradiction reste sans explication plausible), ce qui mène à la recherche des moyens pour procéder à une neutralisation contextuelle de l'opposition perçue. Pourtant, le recours même à une structure paradoxale admet par principe l'impossibilité d'une neutralisation totale de l'opposition impliquée, ce qui conduit à établir un certain équilibre discursif, certes délicat et précaire mais en même temps constitutif de cette figure, entre actualisation et virtualisation des traits sémantiques opposés.

Sans doute, serait-il particulièrement intéressant de développer ici le problème bien complexe du cadre temporel de l'interprétation, c'est-à-dire la question des relations logiques de successivité (antériorité et postériorité) et/ou de simultanéité observables dans la réalisation des opérations interprétatives d'actualisation et de virtualisation. En fait, dans le cas de la non-actualisation d'un sème, où il n'y a pas d'actualisation par principe, on ne peut pas parler d'une véritable virtualisation, même si le sème non-actualisé peut être à la limite appelé virtuel (à condition qu'on précise l'acception du terme *virtuel* relativement à ce contexte particulier). Par conséquent, la non-actualisation, phénomène à caractère artefactuel, apparaît comme indépendante de la temporalité propre aussi bien à l'acte de l'énonciation qu'à celui de l'interprétation. En revanche, la déletion sémique, que l'on peut considérer comme une réalisation prototypique de la virtualisation, s'inscrit nécessairement dans la dimension temporelle du parcours interprétatif : le sème concerné se perçoit tout d'abord comme faisant partie du sémème-type (étape 1) pour être ensuite soumis à une déletion contextuelle dans la configuration définitive du sémème-occurrence (étape 2). Le parcours interprétatif se complique encore davantage dans le cas de la suspension d'un sème : celui-ci, reconnu comme présent dans le sémème-type (étape 1) s'actualise bel et bien dans le sémème-occurrence (étape 2), mais, vu son incompatibilité avec le contexte, il doit subir une neutralisation (étape 3), ce qui correspond à sa virtualisation partielle. Cependant, comme nous l'avons déjà remarqué plusieurs fois, on ne peut pas parler ici d'une véritable succession des « étapes » mentionnées, mais de leur interrelation simultanée, perceptible d'une manière globale dans l'interprétation, grâce à quoi il s'établit cette sorte d'équilibre spécifique entre l'actualisation et la virtualisation du même sème en discours, que nous appelons suspension sémique. Quoi qu'il en soit, la question des relations (logico-)temporelles entre les opérations discursives d'actualisation et de virtualisation dans différents types de parcours

interprétatifs mérite, à notre avis, un développement beaucoup plus systématique, dépassant de loin le cadre du présent article.

Tout compte fait, il semble que, de tous les trois phénomènes mentionnés (non-actualisation, délétion, suspension), c'est la non-actualisation qui s'éloigne le plus nettement de l'idée de la virtualisation-type, puisque logiquement, pour être virtualisé, un sème devrait avoir été actualisé, sinon dans le sémème-occurrence, du moins dans le sémème-type qui reflète la norme de l'usage. Il est pourtant incontestable que la non-actualisation se laisse observer dans les rapports entre le système de la langue et son usage discursif, même si elle constitue un évident artefact de la linguistique théorique. Les deux autres opérations interprétatives, délétion et suspension sémiques, sont largement attestés dans la pratique discursive et nous semblent susceptibles d'être considérées comme deux types distincts de virtualisation, même si l'inclusion de la suspension sémique dans cette catégorie appelle quelques réserves. En fait, on a bien vu que la suspension implique l'actualisation d'un sème au même titre que sa virtualisation, pourtant, c'est cette dernière opération qui apparaît comme supplémentaire, marquée, l'actualisation étant à considérer comme une procédure interprétative « normale ». Comme la suspension elle aussi constitue un procédé spécifique, voire sophistiqué, et qu'elle fonctionne comme un cas de figure – certes extrême mais à notre avis évident – du phénomène de la « disparition » (ou effacement), de certains éléments du sens en contexte, nous l'associons à la virtualisation plutôt qu'à l'actualisation sémique, même si son caractère complexe exigerait peut-être de l'inclure dans la catégorie des mécanismes sémantico-discursifs d'un niveau supérieur. Cette question, ainsi que beaucoup d'autres relatives à l'éventuelle typologie de réalisations particulières d'une neutralisation sémique, ont un caractère ouvert et restent à discuter.

Bibliographie

- CUSIMANO, Christophe. *La Polysémie. Essai de sémantique générale*. Paris : L'Harmattan, 2008.
- ECO, Umberto. *Lector in fabula : le rôle du lecteur*. Paris : Bernard Grasset, 1985.
- Grand Robert électronique (sd)*. Paris : Robert.

- GREIMAS, Algirdas Julien. *Sémantique structurale*. Paris : Larousse, 1966.
- JAKOBSON, Roman. *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit, 1963.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin, 1980.
- POTTIER, Bernard. Vers une sémantique moderne. In *Travaux de linguistique et de littérature*, 1964, p. 107-138.
- POTTIER, Bernard. *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris : Klincksieck, 1974.
- RASTIER, François. *Sémantique interprétative*. Paris : P.U.F., 1987.
- RASTIER, François. Tropes et sémantique linguistique. *Langue française*, 1994, 101, p. 80-101.
- SAUSSURE, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*. Paris, 1972.
- TOURATIER, Christian. *La sémantique*. Paris : Armand Colin, 2000.
- WOŁOWSKA, Katarzyna. *Le Paradoxe en langue et en discours*. Paris : L'Harmattan, 2008.

Sources des exemples cités

- COCTEAU, Jean. *La Machine infernale*. Paris : Le Livre de Poche, n° 854, 1962.
- LACLOS, Choderlos. De. *Les Liaisons dangereuses*. Lausanne : Édition Rencontre, 1960.
- MORIER, Henri. *Dictionnaire de poésie et de rhétorique*. Paris : P.U.F., 1961.
- PASCAL, Blaise. *Pensées*. Paris : Bookking International, coll. « Maxi-Poche : Classiques français », 1995.
- VALERY, Paul. *Autres rhumbs*. In *Anthologie de la poésie française (XVIII^e – XX^e siècles)*. Paris : Gallimard, coll. de la « Pléiade », 2002.